

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 5 mars à 19h30, à la salle multifonctionnelle située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, le conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte Geneviève statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande numéro 02-2019

Site: 11, rue Jean-Yves

Lot: 4589186 du cadastre du Québec, situé dans la zone R1-271 du règlement de zonage CA280023.

Nature et effet de la demande :

- Régulariser l'implantation d'une piscine creusée dont la distance entre la ligne latérale gauche de terrain et la piscine creusée est inférieure de 0,28 mètre à la norme prescrite à 1,5 mètre de l'article 136 faisant partie intégrante du règlement de zonage CA280023.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande au cours de cette séance.

**Donné à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard –
Sainte-Geneviève,
ce treizième jour du mois de février deux mille
dix-neuf.**

La secrétaire d'arrondissement substitut
Edwige Noza